



<b>DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON</b>
<b>POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS</b>
<b>Conseil syndical n°27 du : 7 octobre 2020</b>
<b>Délibération n° : 2020.017</b>
Page 1 sur 2

**Objet : Représentation du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras au sein du GAL Pays du grand briançonnais ; du Conseil de Développement ; du Parc Naturel Régional du Queyras et du SICTIAM**

Par suite d'une convocation en date du 29 septembre 2020, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la mairie de Vallouise-Pelvoux le 07 octobre 2020 sous la Présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais – 5 / 5 Voix</b>			
Arnaud MURGIA	<i>Excusé</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Claudine CHRETIEN	<b>Présente</b>	Vincent FAUBERT	<i>Absent</i>
Émilie DESMOULINS	<b>Présente</b>	Gabriel LEON	<i>Présent</i>
Pierre LEROY	<b>Présent</b>	Emeric SALLE	<b>Présent</b>
Jean-Marie REY	<i>Excusé</i>	Marine MICHEL	<b>Présente</b>
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 3 / 4 voix</b>			
Dominique MOULIN	<b>Présent</b>	Guillaume DEJY	<b>Présent</b>
Michel MOURONT	<b>Présent</b>	Michel MOUTTE	<i>Absent</i>
Mathieu ANTOINE	<i>Excusé</i>	Maxime BERARD	<i>Excusé</i>
Hervé WADIER	<i>Excusé</i>	Valérie GARCIN EYMEOUD	<i>Absente</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Écrins – 1 / 2 voix</b>			
Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Absent</i>	Marie BAILLARD	<i>Absente</i>
Alice PRUD'HOMME	<b>Présente</b>	Patrick VIGNE	<i>Absent</i>

\*\*\*

Vu

La demande des partenaires de désigner des représentants du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras en leur instance.

**CONSIDERANT**

Que le Président ne peut seul assumer le suivi de toutes les missions et représentations du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras ;

Que le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras se doit d'être représenté dans les instances des différents partenaires.



<b>DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON</b>
<b>POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS</b>
<b>Conseil syndical n°27 du : 7 octobre 2020</b>
<b>Délibération n° : 2020.017</b>
Page 2 sur 2

**Objet : Représentation du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras au sein du GAL Pays du grand briançonnais ; du Conseil de Développement ; du Parc Naturel Régional du Queyras et du SICTIAM**

**APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :**

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	9
Nombre de membres présents	9	Nombres de membres représentés	0
Nombre de suffrages exprimés		9	
Pour	9	Contre	0
		Abstention	0

**LE CONSEIL SYNDICAL**

Désigne les élus suivants :

GAL Pays du Grand Briançonnais (LEADER) :

Titulaire : Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS / Suppléant : Monsieur Pierre LEROY ;

Conseil de développement :

Titulaire : Madame Alice PRUD'HOMME / Suppléant : Monsieur Pierre LEROY ;

Parc Naturel Régional du Queyras :

Titulaire : Monsieur Pierre LEROY / Suppléante : Madame Émilie DESMOULINS ;

SICTIAM :

Titulaire : Monsieur Michel MOURONT / Suppléant : Monsieur Dominique MOULIN.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,  
Pierre LEROY